

ENDA PROGRAMME ENERGIE



Genre, changements climatiques et sécurité humaine

Le cas du Sénégal

Yacine Diagne Gueye

15/02/2008

Table des matières

| | |
|--|----|
| Background - Introduction | 3 |
| 1. Présentation du Sénégal | 4 |
| 2. Etat de prise en compte du genre et de la femme | 6 |
| 3. Genre, changement climatique et sécurité humaine, les enjeux au Sénégal | 7 |
| Le changement climatique et les femmes : Vulnérabilité dans l'accès aux ressources | 7 |
| Les différences de rôles | 13 |
| La contribution des femmes aux changements climatiques | 14 |
| Changements climatiques au Sénégal : situation actuelle et développement futurs | 15 |
| 4. Adaptation des femmes aux changements climatiques | 16 |
| Commerce | 18 |
| 5. Conclusions et Recommandations | 19 |
| Recommandations | 19 |
| Références Bibliographiques..... | 21 |

Background - Introduction

La corrélation entre l'Homme et l'environnement induit forcément des interactions multiples et complexes qui font que les relations entre le genre et les changements climatiques s'analysent de différentes manières. Suivant l'état des investigations menées jusqu'ici, il s'avère que l'analyse des relations entre le genre, les changements climatiques et la sécurité humaine¹ s'applique indubitablement à la vulnérabilité des populations aux changements climatiques. La corrélation entre le genre et les changements climatiques n'a pas été intégrée de manière effective dans les documents nationaux sur les changements climatiques. La réflexion a été abordée jusqu'ici de manière conceptuelle par ENDA² et d'autres acteurs non gouvernementaux dans des articles spécifiques (Conférence des Parties sur le climat, articles publiés).

Les conditions de vulnérabilité créent en continu une situation difficile chez les femmes, situation qu'elles ne peuvent maîtriser sans un appui extérieur efficient et sans leur engagement ferme pour un développement local durable. Les femmes se sont toujours impliquées à travers le pays dans la protection des terres, le reboisement, et différentes activités de préservation de l'environnement, conscientes qu'elles sont des avantages multiples. Aux difficultés d'accès aux ressources naturelles, s'ajoutent l'accès déficient à la santé, à l'éducation, aux infrastructures de base et à la participation politique.

Les femmes constituent 52% de la population sénégalaise et s'activent en milieu rural dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de la transformation des produits entre autres. Elles sont placées dans des positions de vulnérabilité de par leur statut de mère et de responsables du bien être de la famille. L'environnement en tant que pourvoyeur de ressources est donc leur source de vie, d'activités et de revenus. Cependant, la dynamique d'évolution du climat et des écosystèmes sénégalais connaît des bouleversements cycliques avec les phases de sécheresse qui créent une incertitude sur le vécu des populations. De cette relation vitale naît une fragilité structurelle qui affecte la sécurité humaine de la femme en la mettant dans une situation de précarité. Lorsque la satisfaction des besoins de base n'est plus assurée et lorsque les femmes rencontrent de plus en plus de difficultés pour nourrir la famille, il est clair que la sécurité humaine, tant individuelle que communautaire est en jeu.

L'introduction du genre dans l'analyse sur les changements climatiques et la sécurité humaine trouve sa pertinence dans le rôle que jouent les femmes dans l'économie familiale et du fait qu'elles subissent avec beaucoup d'acuité la perte des ressources naturelles. Dans beaucoup de régions du pays, les ressources en eau se raréfient³, ce qui en fait une corvée de même que le ramassage du bois, l'effort nécessaire à l'agriculture s'intensifie au moment où celle-ci ne répond plus aux attentes d'une population de plus en plus croissante. Ces activités assurées

¹ Nous empruntons la définition donnée par l'Internationale Socialiste des Femmes lors du Congrès Femmes et Sécurité Humaine de Sao Paulo en 2003. « La notion de Sécurité Humaine signifie vivre dans la paix, la liberté et le respect de la dignité de chacun. La sécurité humaine est plus qu'une absence de violence et de conflits. Elle inclut les droits de la personne, la bonne gestion de l'Etat, l'accès à l'éducation, au travail rémunéré et aux soins médicaux. La réalisation de la sécurité humaine passe par la protection des êtres humains des menaces et des situations dangereuses, en leur donnant aussi les moyens de décider de leur vie. »

² Fatima Denton : Mainstreaming Gender into Climate Change et autres articles. ENDA TM.

³ La profondeur des puits peut atteindre facilement 50m, alors que les femmes puisent manuellement.

par les femmes sont alourdies par l'absence de services de facilitation, notamment de services énergétiques modernes⁴.

Dans beaucoup de villages, les femmes constituent en majorité la population sédentaire dans la mesure où les hommes ont migré vers la capitale (Dakar) à la recherche d'une activité rémunératrice. L'agriculture ne retient plus la population et ne parvient plus à assurer la sécurité alimentaire suite aux sécheresses répétitives. Le cas des femmes de Pout (60 km de Dakar) est assez typique. Elles s'activent dans la régénération des sols érodés par le ravinement des eaux de pluie afin de pouvoir cultiver et consacrent beaucoup de temps à la recherche d'eau potable. La situation de précarité est renforcée par l'absence de revenus, source d'une pauvreté monétaire. En d'autres termes, l'argent aurait permis aux femmes de satisfaire un ensemble de problèmes au niveau familial et communautaire.

L'étude permettra de faire une lecture différenciée de la vulnérabilité économique, environnementale et sociale dans lesquelles évoluent les femmes sous la contrainte des changements climatiques. Cette contrainte est source d'une fragilisation qui peut conduire à l'insécurité humaine. Des initiatives sont pensées et adoptées afin de s'adapter aux impacts des changements climatiques et dès lors que les populations, notamment les femmes, parviennent à faire le diagnostic de leur situation de vulnérabilité, il semble donc aisé d'initier avec elles des alternatives d'adaptation.

L'objet de ce papier est d'apporter une orientation sur des questions clés mettant en avant les difficultés auxquelles sont confrontées les femmes dans un contexte de changement climatique, où les conditions d'existence sont minorées. Des études de cas et des témoignages choisis permettront ainsi d'appréhender le niveau de sécurité humaine.

1. Présentation du Sénégal

Le Sénégal est situé à l'extrême ouest du continent africain entre 12° et 17° de latitude nord et 11° et 18° de longitude ouest. C'est un pays côtier d'une superficie de 196.722 km² bordé à l'ouest par l'océan Atlantique et limité sur ses frontières terrestres par la Mauritanie au nord, le Mali à l'est, la Guinée-Bissau et la République de Guinée au sud. La zone côtière qui s'étend du nord (Saint Louis) au sud (Casamance) s'étire sur 700 km, ce qui fait que l'océan Atlantique a une forte influence sur le climat sénégalais.

La population du Sénégal est estimée à 11.077.484 habitants en 2006 avec un taux d'accroissement moyen annuel de 2,4% selon les projections du recensement général de la population et de l'habitat. Dans sa composition, la population est jeune à 50%. Elle est à dominante rurale (59%) et les femmes en pourcentage sont un peu plus nombreuses (52%) que les hommes.

Sur le plan économique, le Sénégal appartient au groupe des pays les moins avancés (PMA) et occupe le 157^{ième} rang du classement du Rapport Mondial sur le Développement Humain (2005). La prévalence de la pauvreté reste importante tant au niveau des ménages que des individus et l'incidence de la pauvreté demeure élevée. La population vivant en dessous du seuil de pauvreté est estimée à 57,1% en 2001/2002, même si elle a baissé de 10,8 points de

⁴ Genre, Energie et pauvreté au Sénégal ; Audit genre dans les politiques et programmes énergétiques ; La problématique de l'accès aux services énergétiques ; Vulnérabilité et adaptation. Cf Enda Energie

pourcentage en termes absolus et de 16% en termes relatifs durant la période 1994-2002. En milieu rural, 65,2% des individus et 57,5% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté et le milieu rural contribue à hauteur de 65% à la pauvreté⁵.



Figure 1 : Carte du Sénégal et Situation en Afrique

Situation climatique

Le climat du Sénégal est de type soudano-sahélien marqué par l’alternance de deux saisons bien distinctes : une saison sèche de novembre à juin et une saison des pluies de juillet à octobre⁶. Le climat est régi par la circulation des vents dont les principaux centres d’action sont l’anticyclone des Açores (siège des alizés maritimes), l’anticyclone de Sainte-Hélène (siège de la mousson qui apporte la pluie), l’anticyclone maghrébin (siège de l’harmattan ou vent continental sec). Le mécanisme de fonctionnement des vents crée un antagonisme et une zone de convergence intertropicale matérialisée en surface par le front intertropical (FIT). Le déplacement de la zone de convergence sous l’influence des températures conditionne la pluviométrie sur l’étendue du territoire sénégalais.

La durée de la saison des pluies et la quantité de la pluviométrie varient du sud au nord, évoluant d’environ 1200 mm à 200 mm au nord. D’une manière générale, les précipitations sont instables et irrégulières suivant les années et elles peuvent être très aléatoires dans la moitié nord du pays. On assiste à une insécurité climatique qui se manifeste par une sécheresse récurrente et dont la plus pernicieuse a affecté le Sénégal de 1968 à 1972. C’est durant cette période de grande sécheresse que le terme de désertification a vu le jour, pour expliquer toute la désolation et « *les conséquences dramatiques sur l’équilibre écologique et toutes les activités humaines des régions situées au nord du Saloum* »⁷. L’importance de la pluviométrie réside dans le fait qu’elle régule l’agriculture, essentiellement pluviale, l’hydrologie et l’ensemble des activités agricoles et pastorales. De fait, le climat constitue à

⁵ DSRP II – Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Ministère de l’Economie et des Finances 2006.

⁶ Cette division des saisons n’est pas figée, car elle change suivant les années et les régions géographiques du pays.

⁷ Pascal Sagna et Marcel Roux. Atlas du Sénégal, édition Jeune Afrique, 2000.

lui seul une source de vulnérabilité pour le Sénégal qui appartient au groupe des pays dits du Sahel⁸.

Hydrologie

Le réseau hydrographique du Sénégal est composé principalement du fleuve Sénégal (1700 km), d'une partie du fleuve Gambie (850 km) ainsi que des fleuves Sine Saloum et Casamance de moindre envergure. Une importante réserve de nappes souterraines existe dans les profondeurs du sous-sol dont principalement le bassin sédimentaire qui couvre l'essentiel du territoire, le maestrichtien, les nappes basaltiques et infra-basaltiques et des aquifères moins profonds.

En vue de renforcer le potentiel de surface, l'état sénégalais a initié le programme des bassins de rétention pour capter les eaux de pluies, ce qui permet aux populations de mener différentes activités dont la pêche, le maraîchage, l'abreuvement du bétail.

Végétation

La répartition de la végétation dépend étroitement du climat et suit de ce fait une disposition zonale en dehors de quelques formations azonales situées le long des côtes maritimes (niayes, mangrove) et des cours d'eau principaux. La pluviométrie est le facteur de modélisation de la végétation de type soudano sahélienne, qui évolue de clairsemée à plus ou moins dense du nord vers le sud. On note ainsi trois principales strates de végétation du nord au sud, notamment : (i) le domaine sahélien composé d'une steppe sahélienne d'acacias, d'épineux et de graminées plus adaptés à la sécheresse ; (ii) le domaine soudanien peuplé d'une savane arborée, et ; (iii) le domaine subguinéen qui constitue la zone forestière du Sénégal. En dehors de ces formations zonales subsistent les formations dites azonales influencées par des facteurs locaux. Il s'agit de la mangrove dans les zones estuariennes et les zones inondables inter-dunaires, où subsistent palmiers et palétuviers.

2. Etat de prise en compte du genre et de la femme

Le genre a relativement bien évolué au Sénégal malgré la persistance de contraintes liées à la promotion des femmes en termes de satisfaction des droits, des devoirs et d'autonomisation sociale et économique de ces dernières. Une série de conventions internationales ont été signées⁹ et différentes lois adoptées. Elles ont été renforcées par la nouvelle Constitution de janvier 2001 qui réaffirme le principe d'égalité et d'équité des genres et l'interdiction de toute discrimination fondée sur le sexe. Cependant, il faut noter la non effectivité de l'application des textes nationaux favorables à l'équité et à l'égalité de genre, de même que la faible traduction dans la législation nationale des dispositions incitées par l'adoption des instruments internationaux portant sur les droits des femmes.

Le Sénégal s'est cependant engagé à réduire les inégalités de genre par l'exécution d'un plan d'action pour la femme (1997 - 2001) dont l'évaluation critique a permis l'élaboration de la

⁸ Du Sénégal au Tchad, les pays du Sahel ont en commun la sécheresse et l'incertitude climatique. Ils sont situés entre le sud du Sahara au nord et les régions soudaniennes du sud. Ces pays se sont regroupés au sein du Comité permanent Inter-états de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

⁹ CEDEF - Convention sur l'élimination des violences faites aux femmes en 1985. Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples relative aux droits de la femme en 2004.

Stratégie Nationale de l'Égalité et l'Équité des Genres (SNEEG) en 2003, conformément aux recommandations de la conférence de Beijing, des orientations stratégiques du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette stratégie va servir de cadre global de référence en matière de genre et d'instrument opérationnel pour intégrer effectivement le genre dans l'élaboration des lettres de politique sectorielles

Sur le plan politique, public et syndical, les femmes sont présentes à tous les postes et ont acquis de grandes avancées en termes de nombre de postes de ministres, de députés et d'élues locales occupées. En 2002, le chef de l'Etat, qui a nommé une femme au poste de premier ministre, a émis et proposé l'adoption d'une loi sur la parité homme – femme dans l'occupation des postes politiques.

Malgré tout, le plus important réside dans le vécu quotidien, cadre d'évolution des modes de vie des femmes qui restent confrontées à des problèmes spécifiques en particulier en milieu rural où elles constituent près de 70% de la force de travail et assurent un peu plus de 80% de la production agricole avec un accès limité aux moyens de production. Elles sont très vulnérables à la pauvreté, confrontées qu'elles sont au manque de ressources et de revenus.

En ce qui concerne l'accès des femmes aux services sociaux, notamment l'éducation et la santé, le Sénégal a consenti de réels efforts avec les différents programmes mis en œuvre. L'accent est mis sur l'atteinte de la parité dans le milieu scolaire, mais il faut noter que dans une large majorité les femmes sont encore analphabètes à 67,9% (78% en 1995 et 72% en 2001). Sur le plan sanitaire les objectifs visés rencontrent encore de réelles contraintes, confirmées par le taux encore élevé de décès maternels au cours des naissances (410 décès pour 100.000 naissances vivantes - EDS IV -). L'accès aux services sociaux de base est encore freiné par le niveau d'électrification, entre autres des centres de santé, et l'état des infrastructures tel que confirmé par l'audit genre sur les politiques énergétiques.

En termes d'accès à l'emploi et malgré leur plus grand nombre, les femmes ont moins accès à un emploi si on considère la population active. Selon la SNEEG, sur 37,2% d'inactifs, les 66,8% sont des femmes et cette tendance concerne autant le milieu rural que le milieu urbain, par exemple à Dakar 41,1% des hommes sont actifs contre 62,1% des femmes.

Toutefois, il faut noter que le taux d'activité des femmes est sous estimé dans la mesure où leur contribution à l'économie du foyer (budget temps) n'est pas comptabilisée alors qu'elles y consacrent une bonne partie de leur temps, dans un contexte d'absence totale de services énergétiques. L'absence de données désagrégées par sexe ne permet pas aussi d'avoir une bonne lisibilité des statistiques sur la contribution réelle des femmes à l'économie nationale.

3. Genre, changement climatique et sécurité humaine, les enjeux au Sénégal

Le changement climatique et les femmes : Vulnérabilité dans l'accès aux ressources

La réalité des changements climatiques au Sénégal est aujourd'hui reconnue, autant par les spécialistes que par les populations, et il n'est nul besoin d'être inculte pour percevoir et saisir les implications du phénomène sur l'environnement et les populations. La manifestation de ces changements se fait de plus en plus sentir à travers le pays avec l'élévation sensible des

températures¹⁰. Selon les études sur le climat, il s'avère que l'Afrique sahélienne subira une hausse d'environ 4°C des températures moyennes à l'horizon 2100 et concomitamment, une baisse de la pluviosité d'environ 20% des quantités actuelles¹¹.

Les populations locales distinguent les variations du climat à partir de leur propre vécu et en discernent les conséquences. Les femmes interviewées à l'occasion des enquêtes menées par ENDA sur le terrain, donnent relativement ce genre d'appréciations : *on marche longtemps pour trouver du bois ; nos puits sont devenus secs ; on ne trouve plus de produits à vendre ; nos terres sont devenues improductives ; nous n'avons pas d'argent ; il ne pleut plus comme avant*¹² ; etc. Ces situations ont beaucoup fait évoluer les modes de vie de la femme rurale sénégalaise, placée dans des situations de fragilité et d'insécurité. S'il est aujourd'hui permis d'affirmer que les femmes sont les premières victimes des changements climatiques, cela ne serait que vérité en vertu de ses responsabilités au niveau familial et communautaire.

Les activités des femmes sont conditionnées par la pluviométrie, impliquées qu'elles sont dans des activités environnementales et dépendantes des ressources naturelles pour la gestion de la famille. Cependant, il a été noté depuis 1996 une diminution de 35%¹³ de la quantité des pluies reçues ainsi que de la durée de la saison pluvieuse, ce qui favorise la fréquence des périodes de sécheresse. La relation entre le genre et les changements climatiques s'apprécie mieux à partir d'une approche développement, qui intègre les facteurs liés à la santé, à l'éducation et à la formation des femmes pour un meilleur devenir sur le plan socio-économique. L'appréciation des effets des changements climatiques sur les femmes peut mieux s'évaluer à partir des secteurs où elles s'activent le plus, notamment la collecte de l'eau et du combustible, l'agriculture, la pêche et la foresterie. Ce dernier secteur offre des possibilités d'adaptation réelles aux femmes.

Accès à l'eau

Le déficit de 35% de la pluviométrie au Sénégal est confirmé par l'étude récente sur les impacts du climat sur les ressources en eau qui donne un ordre de grandeur de 20 à 40% selon les régions¹⁴. Dans ce contexte, les femmes sont confrontées à de réelles difficultés en termes d'accès à l'eau, particulièrement dans les zones qui ne disposent pas de forages, de puits équipés, encore moins de branchement à un réseau de distribution. La collecte de l'eau est devenue pour elles une corvée épuisante qui nécessite patience à cause des incessants allers et retours pour vérifier si le niveau de l'eau du puits atteint un niveau leur permettant de puiser. En effet, le niveau de la nappe phréatique en baisse constante, a conduit au creusement en profondeur de la plupart des puits, qui atteignent 45 à 50 mètres, sans pour autant qu'elles soient normalement alimentées. Ce fait s'explique par la portée des variables du climat sur les ressources souterraines touchées par un processus de décharge en période de déficit des pluies. La baisse peut atteindre 5 à 10 mètres dans le nord ouest et 15 à 20 mètres au sud du

¹⁰ Le mois de janvier habituellement très frais avec des températures comprises entre 16 et 22° à Dakar est très chaud en ce début d'année, ce qui est assez surprenant dans la presqu'île.

¹¹ Madiagne Diagne : Impacts potentiels des Changements Climatiques sur la production alimentaire au Sénégal.

¹² Fatima Denton : Genre, Energie et Pauvreté, des communautés en marge du développement.

¹³ Madiagne Diagne : id

¹⁴ Gora Ndiaye : Impacts du changement climatique sur les ressources en eau du Sénégal, 2007.

pays¹⁵ où la couverture des besoins en eau potable reste très faible et en deçà des normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)¹⁶.

Les femmes sont obligées de faire de longues distances sans pour autant parvenir toujours à trouver de l'eau consommable car plusieurs autres contraintes rendent difficiles la corvée, notamment la salinisation, les puits à secs, où l'impureté de l'eau. Malgré le renforcement du potentiel technique avec la réalisation de 1000 forages motorisés, 1500 forages à pompes manuelles et plus de 4600 puits modernes¹⁷, l'accès à l'eau pour les femmes reste un problème entier. Cela se répercute sur leur santé ainsi que sur celle des enfants à cause de la qualité de l'eau et de l'effort physique fourni. La fonctionnalité des infrastructures n'est pas toujours garantie et le puisage est encore, dans beaucoup de villages du Sénégal effectué de manière traditionnel comme l'ont témoigné les femmes dans l'étude sur Genre, Energie et Pauvreté. La contrainte de l'accès à l'eau rend difficile sinon impossible pour les femmes de faire des cultures de contre saison (maraîchage), du reboisement où de disposer de temps libre pour la réalisation d'activités créatives malgré leur volonté.

Dans les situations critiques et lorsque les distances ne permettent plus à la femme d'aller à pied, les hommes peuvent intervenir en utilisant les charrettes tractées par des ânes, ce qui n'empêche pas les femmes et les enfants de le faire aussi. Une plus grande quantité d'eau est ainsi collectée dans des fûts.



Photo 1 : Un puits en profondeur



Photo 2 : Corvée de l'eau pour les femmes

¹⁵ Malou, R. Etude de la vulnérabilité des ressources en eau, mesures d'adaptation et d'atténuation. Avril 1998.

¹⁶ Le taux de couverture des besoins en eau en milieu rural est d'environ 64%, mais elle varie de 26 % (Kolda) à 76 % (Saint-Louis).

¹⁷ Gora Ndiaye : Impacts du changement climatique sur les ressources en eau du Sénégal, 2007.

Témoignage 1 : Ndèye Faye, Village de Kalom

Le village de Kalom situé en plein cœur du bassin arachidier¹⁸ est confronté à de très nombreux problèmes dont le premier est celui de l'eau. Nous éprouvons d'énormes difficultés pour nous approvisionner car la nappe est très profonde et l'eau est salée et de mauvaise qualité. Elle ne peut même pas servir pour abreuver le bétail. Nous les femmes sommes épuisées et actuellement le seul moyen d'approvisionnement en eau du village est la voiture citerne mise à notre disposition par le président de la communauté rurale. La citerne va chercher chaque jour de l'eau dans les villages environnants pour venir nous servir.

Nous sommes obligées de limiter nos besoins en eau car, non seulement l'eau coûte chère, mais le fait d'en abuser peut conduire à la panne de la citerne et dans ce cas nous serions certainement perdues. Avant l'arrivée de la citerne nous faisons des kilomètres pour trouver de l'eau, ce qui nous prenait la moitié de la journée. La situation concernait tout le monde, nous les femmes en premier, les hommes et surtout les enfants qui la plupart du temps conduisaient les charrettes, pour ceux qui en ont, pour aller puiser.

Energie

L'énergie est le secteur le plus expressif en termes de considération des impacts des changements climatiques sur les femmes dans la mesure où la biomasse est encore la source principale d'énergie des ménages sénégalais. L'utilisation du bois et du charbon de bois reste encore relativement importante avec 35 % de la consommation totale d'énergie si l'on se réfère au bilan énergétique de l'année 2005. Ces produits constituent environ 65 % de la consommation des ménages, malgré la percée du gaz butane qui constitue 7,8 % de l'énergie totale consommée. Paradoxalement, la réussite de la politique de promotion du gaz butane par le gouvernement du Sénégal¹⁹ n'a pas profité aux femmes rurales. En effet, les motivations principales de cette politique étaient d'abord de protéger les ressources naturelles touchées par une dégradation poussée avec le phénomène de désertification et ensuite, d'inciter les citadins, gros consommateurs de charbon de bois à adopter un combustible moderne, en l'occurrence le gaz.

Les femmes rurales restent indéniablement attachées à la biomasse naturelle avec toutes les difficultés d'approvisionnement et risques liés à leur santé et à celles des enfants. Trouver du bois est devenu un vrai parcours du combattant dans beaucoup de zones du pays où les ressources forestières se sont dégradées. Elles sont ainsi amenées à se rabattre sur l'usage de combustibles non conventionnels²⁰, source de maladies et d'affections à répétition. L'absence de choix après de longues heures d'errance, explique cet état de fait. Les principales causes de la disparition des ressources forestières au Sénégal sont principalement d'ordre environnemental et anthropique. Si la déficience pluviométrique, les sécheresses cycliques et la faible capacité de régénération de la végétation causent déjà d'énormes pertes, la déforestation pour la production de bois et de charbon de bois²¹, l'agriculture et l'exportation d'articles à base de bois causent encore plus de dégâts aux ressources environnementales. Les

¹⁸ Zone par excellence de la culture intensive de l'arachide.

¹⁹ Politique lancée en 1974 avec la grave sécheresse qui a affectée les pays du Sahel. La réussite de cette politique a été soutenue par la forte subvention allouée par l'Etat du Sénégal, soit près de 36 Milliards en 2005 contre 3,8 Milliards en 1994. Pape Alassane Dème, Direction de l'Energie.

²⁰ Bouse de vache, plastique, résidus de récoltes.

²¹ Selon les statistiques de la Direction de l'Energie du Sénégal, la consommation de 104.000 Tonnes de gaz, a permis d'éviter en 2002 la production de 337.500 Tonnes de charbon qui aurait nécessité le déboisement de 40.500 ha de forêts. L'augmentation de la consommation de gaz contribue à sauver annuellement l'équivalent de 700.000 Mètres cubes de bois prélevés sur les forêts.

conséquences en sont critiques pour les femmes qui, face à la contrainte d'accès au combustible, ne trouvent plus aussi d'opportunités commerciales avec la vente des produits tirés de la forêt, d'où l'amenuisement des entrées pécuniaires.

Cependant, les contraintes liés à l'énergie dans un contexte de changement climatique ne se limitent pas seulement à l'aspect cuisson, mais englobe un cadre beaucoup plus large avec l'accès à des services énergétiques pour l'accès à la santé, à l'eau, à l'éducation, à l'emploi, à la création d'entreprises, à la productivité, à la participation aux sphères de décision, etc.

Témoignage 2 : Satou Diouf, Village de Gadiag.

Nous les femmes, devons nous occuper de la nourriture dans nos foyers. La brousse est maintenant déserte dans la localité et on a plus où ramasser du bois. Il est interdit de couper les acacias sous peine de se voir infliger une amende. Chaque matin, nous prenons nos bassines pour entrer dans la brousse à la recherche de la bouse de vache pour ensuite cuisiner. Malheureusement, durant la saison sèche, les troupeaux en divagation se font plus rares et nous sommes obligées de braver l'interdit du service des Eaux et Forêts de toucher aux acacias.

Un jour n'ayant pu rien collecter après une longue quête, j'ai commencé à cuisiner avec quelques brindilles. J'ai ensuite pris ma bassine en plastique fissurée comme je n'avais plus rien pour alimenter le feu. Je l'ai mise en morceau pour la mettre petit à petit dans le feu et avant que la cuisson ne se termine, la bassine était finie. J'ai ensuite prise le banc sur lequel j'étais assise pour le briser et le mettre dans le feu. Le banc n'a pas pu alimenter le feu jusqu'à la fin de la cuisson et là, je suis entrée dans ma chambre pour arracher le drap de mon lit, je l'ai déchiré pour nourrir le feu et terminer enfin la cuisson du repas.

J'ai servi le repas et nous avons commencé à manger. Mon mari appela sa mère qui refusa de manger, soutenant ne pas être sûre qu'un repas cuit avec du plastique et des restes de tissus soit mangeable. Je lui ai répondu que si tu ne manges pas, tes enfants et petits enfants mangeront.

Depuis ce jour mes yeux se mettent à couler et je pense que cette expérience y est pour quelque chose. Je passe tout le temps à me frotter les yeux. Souvent, mes enfants me disent : Maman, pourquoi tu pleures ? Je réponds alors que je ne pleure pas, ce sont mes yeux !

Agriculture

L'agriculture sénégalaise est pluviale à plus de 90% des surfaces cultivées, en dehors des zones d'inondation des fleuves et des cuvettes inter dunaires, ce qui lui confère un caractère aléatoire suivant les années de bonne ou mauvaise pluviométrie. La qualité des sols en perte de fertilité constante conduit à une mauvaise productivité des récoltes et à une situation de déficit alimentaire dont la conséquence première est l'appauvrissement dans les zones rurales. Les hommes se déplacent laissant les femmes seules supporter la charge de nourrir la famille, mais on note aussi de plus en plus l'exode des femmes vers les centres urbains. La variabilité du climat pousse à l'intensification agricole et à l'extension des terres cultivées, ce qui en retour les appauvrit.

Les femmes sont actives à plus de 70% dans le secteur agricole où elles ne détiennent que 13,4% des terres²². Elles s'occupent en particulier de cultiver dans le champ familial, dans leurs champs propres si elles en ont, dans les périmètres collectifs des groupements de femmes et transforment les produits agricoles. L'agriculture sénégalaise est très peu modernisée car elle n'utilise que 6,4% de l'énergie consommée dans la rubrique « Autres secteurs » du bilan énergétique national, soit 0,1% de l'énergie finale. Cette faiblesse de services énergétiques est une contrainte réelle pour le développement des activités de production effectuées avec des outils rudimentaires. Les femmes effectuent courbées et avec

²² Audit genre des politiques et programmes énergétiques au Sénégal. ENDA-ENERGIA 2007.

leur force physique toutes les activités agricoles dans la mesure où elles ne disposent pas d'équipements appropriés, avant de s'occuper ensuite de leurs autres activités. Des équipements d'allègement des travaux ont été distribués dans le cadre de programmes pour la femme, mais ces programmes n'ont pas intégré une vision service énergétique.

L'agriculture consomme une bonne part du budget temps des femmes et leur crée en même temps beaucoup de problèmes liés au caractère de plus en plus difficile des terres, appauvries, érodées et infertiles. La pauvreté énergétique des zones rurales est un facteur aggravant à plusieurs titres dans la mesure où elle donne plus de valeur à l'insécurité climatique et place encore plus la femme dans une sphère d'asservissement.

Etude de cas 1 : Vulnérabilité des femmes des villages de la communauté rurale de Keur Moussa.

La Communauté rurale de Keur Moussa, situé entre Dakar et Thiès compte un certain nombre de villages dont la plupart se trouvent sur les contreforts du massif de Ndiass, plateau culminant à plus de 120 m. Surplombés par les massifs, les villages et leur environnement subissent un drainage rapide des eaux à cause de la forte pente. L'érosion hydrique est le problème crucial de par ses conséquences sur l'environnement (dégradation des ressources, décapage des sols, ravinements, absence d'infiltration des eaux) et sur le vécu des populations (accidents mortels, écroulement des maisons, non accès aux ressources).

Les femmes, déjà confrontées à un manque cruel d'accès à l'eau, ont toutes les difficultés pour faire de l'agriculture et encore moins des cultures de contre saison. Les zones cultivables se sont beaucoup raréfiées à cause des pertes de terre. Le peu disponible est inculte car dépourvu de sol cultivable, disparu sous la force des eaux de ruissellement qui déracinent la végétation et les cultures. En conséquence, les rendements agricoles se sont beaucoup amenuisés ainsi que les revenus tirés de l'agriculture. Cela a favorisé l'exode des jeunes gens laissant sur place les femmes et les hommes âgés. Dans le village de Landou par exemple, on compte environ 118 femmes sur une vingtaine d'hommes.

L'écoulement en pente des eaux de ruissellement est incompatible avec une infiltration pour la recharge de la nappe phréatique. Cet état de fait exacerbe le manque d'eau, d'autant que les puits sont à sec deux mois après l'hivernage. Par endroits, le niveau de la nappe phréatique aux abords du massif est à plus de 30 m en dessous du niveau de la mer²³, ce qui favorise l'intrusion des eaux salées et l'arrêt des équipements hydrauliques comme les forages.

Grâce à l'aide de partenaires, les femmes se sont investies dans la lutte anti-érosive pour retenir les eaux et les sols afin d'avoir à nouveau des terres cultivables, capables de leur fournir de bons rendements agricoles : un bon exemple d'adaptation aux changements climatiques.



Photo 3 : Erosion hydrique



Photo 4 : Demi-lune pour retenir les eaux de pluie

²³ Gora Ndiaye : Impacts du changement climatique sur les ressources en eau du Sénégal, 2007.

Pêche

Avec l'agriculture, la pêche constitue le principal domaine d'activités des femmes au Sénégal qui sont impliquées à plus de 90% dans la transformation des produits halieutiques. Le secteur de la transformation est typiquement féminin et se fait sur tout le long du littoral atlantique et sur les points de déversement de la pêche continentale.

L'appartenance du Sénégal à la frange maritime occidentale offre de grandes opportunités aux populations de s'investir dans la pêche et dans différents secteurs économiques car les principales activités industrielles et économiques du pays sont concentrées sur la zone côtière. Cependant, les côtes sénégalaises sont sensibles aux changements climatiques avec l'érosion des côtes sablonneuses, comme l'atteste le taux de recul de la ligne de rivage de 1,25 à 1,30 m par an²⁴. Cette érosion lente mais continue, a déjà occasionné la destruction d'infrastructures et d'habitations²⁵ sur les zones sensibles et va, à long terme entraîner des impacts biophysiques et socio-économiques majeurs.

La pêche connaîtra d'importantes perturbations relatives aux ressources et particulièrement des impacts sociaux et économiques. Les femmes seront d'abord affectées par la disparition et le déplacement de leurs zones d'activités et d'habitat vers l'intérieur. Des sites de recasement existent déjà à Rufisque, Djiffer et Mbour. Les prévisions les plus pessimistes sont prévues aux environs des années 2050-2100. Cependant, les facteurs de précarité qui affectent les femmes dans le secteur de la transformation sont relatifs à leurs conditions de travail et aux manques de services énergétiques pour le séchage des produits de la pêche

Les différences de rôles

Les rapports entre les hommes et les femmes au Sénégal sont assez complexes, évoluant entre la soumission, le sacerdoce et le désir de bien faire dans une société, des sociétés selon les ethnies, à dominante patriarcale. Les femmes, en comparaison aux rôles qu'elles assument, analysent généralement ces relations sur le ton de la plaisanterie, comme si elles entrent dans la logique de la normale et de ce qui doit être : « les hommes sont les gens de l'ombre » en référence à l'ombrage de l'arbre sous lequel se réunissent les hommes. On sent une acceptation de fait de la condition de femme qui s'assimile à une surcharge de travail et à l'exécution dans la dignité et l'abnégation de tâches répétitives durant 16 bonnes heures de leur journée.

L'arbre séculaire qui sert de lieu de rencontre des hommes est souvent entouré de superstitions dont la finalité est d'empêcher aux femmes de s'en approcher²⁶. L'endroit des femmes par excellence reste les cours intérieurs des maisons si elles ne sont pas en train de chercher du bois ou de l'eau, de moudre les céréales, de travailler dans les champs ou encore de faire la cuisine. Ces rôles sont spécifiquement attribués aux femmes dans la société sénégalaise où il y a une stricte séparation entre les rôles dévolus aux femmes et ceux que les hommes doivent assumer. Avec l'âge, la femme acquiert une certaine indépendance et il se crée avec les femmes plus jeunes d'autres types de rapports qui donnent une autre lecture des rapports de genre.

²⁴ Isabelle NIANG-DIOP : Vulnérabilité des zones côtières.

²⁵ Cas de Djiffer et Rufisque.

²⁶ Exemple d'un village du Sénégal oriental où les femmes sont menacées de stérilité si elles s'approchent de l'arbre.

Cependant, les rôles de genre tendent à évoluer avec les changements notés dans les modes de vie des populations. En effet, les conditions d'existence de plus en plus difficiles, la situation de pauvreté et la nécessité impérieuse de disposer de revenus monétaires, remodelent les rapports entre les hommes et les femmes. Ces dernières ont aujourd'hui plus de liberté pour intégrer les regroupements de femmes et mener des activités commerciales selon leurs possibilités. A ce propos, les ressources tirées des forêts avaient beaucoup de valeur commerciale pour les femmes qui en tiraient beaucoup de profits.

La réalisation des besoins pratiques et des intérêts stratégiques est aujourd'hui pour les femmes une nécessité vitale, mais cela reste encore conditionné par l'environnement, le point de vue du mari et la prise en compte du genre au niveau politique.

La contribution des femmes aux changements climatiques

La contribution des femmes aux changements climatiques est minime sinon nulle et aucune étude au Sénégal ne permet à ce jour de quantifier cette probabilité. Toutes les activités humaines contribuent aux émissions de gaz à effet de serre et l'appréciation de l'apport des femmes ne peut se faire qu'à partir de leurs rôles et activités.

L'examen des secteurs étudiés dans l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre au Sénégal permet de voir que les probables secteurs d'émission pouvant intéresser les femmes sont l'énergie, l'agriculture, l'exploitation des terres et forêts et les déchets. Si elles sont de prime abord utilisatrices et exploitantes, leurs activités touchent l'ensemble de la population et cela amoindrirait encore leur contribution si l'on se base sur le principe du partage des responsabilités.

L'usage des ressources est conditionné par le pouvoir et le contrôle dont elles disposent par rapport à celles-ci. Seules 13,4% des parcelles agricoles et 22% du cheptel appartiennent aux femmes²⁷ qui restent dépendantes du chef de famille dans la plupart des cas. En ce qui concerne l'exploitation des forêts, elles ont commencé à être exploitantes pour la production de bois et de charbon de bois grâce au PROGEDE (Programme de Gestion Durable et Participative des Energies traditionnelles et de substitution) dans un secteur détenu auparavant exclusivement par les hommes. Cependant, l'agriculture et l'usage des combustibles traditionnels pour la cuisson peuvent être considérés comme les sources d'émanation de GES, en notant que la contribution de ces combustibles est déjà comptabilisée à la source, ce qui exclut les femmes de la responsabilité. En outre, malgré la faible capacité de régénération de nos ressources forestières, les femmes sont très engagées dans le reboisement et l'utilisation des foyers améliorés, ce qui compense avantageusement les émissions probables de GES.

Toutefois, les femmes appartiennent à un groupe jugé vulnérable et elles sont particulièrement affectées par la pauvreté. Cette situation de fragilité peut être source d'une utilisation irrationnelle des ressources, ce qui ne s'explique pas pour les femmes qui sont obligées de parcourir de longues distances et de passer un temps très long à la recherche d'eau, de combustible et de moyens de subsistance pour la famille. En conséquence, elles sont les premières à souffrir des effets des changements climatiques auxquelles sont sensibles nos pays. Les effets sur les populations et sur les femmes en particulier, donnent obligation au gouvernement du Sénégal d'identifier les besoins d'adaptation aptes à amoindrir tout risque potentiel.

²⁷ ENDA-ENERGIA : Audit genre des politiques et programmes énergétiques.

Changements climatiques au Sénégal : situation actuelle et développement futurs

Le suivi de la convention sur les changements climatiques au Sénégal est supervisé par la Direction de l'environnement qui a mis en place un comité national sur les changements climatiques (COMNACC) et pris les dispositions nécessaires pour sa mise en œuvre. Le Sénégal a une faible capacité de production de gaz à effet de serre²⁸ avec une émission nette de 3321 Gg ECO₂²⁹ par les secteurs de l'énergie (40,6 %), l'agriculture (31,7 %), les déchets (24 %), les procédés industriels (3,7 %) et une capacité de séquestration de 64% par les forêts. Les émissions ont été calculées sur la base de la méthodologie IPCC développée pour la conduite des inventaires. Le Sénégal s'est entièrement référé aux directives de l'IPCC et aux rapports d'évaluation du GIEC sur l'évolution du climat au niveau international, pour être en conformité avec ses engagements. Les pays ont l'obligation de fournir les efforts requis pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et proposer des stratégies d'adaptation.

A ce jour, le Sénégal a produit des documents nationaux de référence sur les changements climatiques ainsi que des études techniques spécifiques sur la vulnérabilité aux changements climatiques et les stratégies d'adaptation possibles. Il s'agit du premier document d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (1994), de la Communication Nationale Initiale (1997) qui met à jour le premier inventaire, de la Stratégie Nationale de Mise en œuvre de la CCNUCC (SNMO 1999) et du Plan National d'Action pour l'Adaptation (PANA), complétés par des études sectorielles. Les études sur la vulnérabilité et l'adaptation, produites dans le courant de l'année 2007 ont porté sur les ressources en eau, la pêche et l'érosion côtière en vue d'identifier les exigences actuelles en matière d'adaptation.

Dans les prochaines étapes, le point focal national se focalisera sur l'élaboration de la deuxième communication nationale à partir des études de vulnérabilité. L'accent sera mis sur le volet mitigation et les stratégies d'adaptation dans le secteur de l'eau à tous points de vue : offre et demande, eau et santé, agriculture, pêche, érosion, assainissement, etc.

Le genre n'a pas été considéré dans les documents nationaux sur les changements climatiques dans la mesure où cela n'était pas à l'ordre du jour. Les références aux femmes ont été faites dans les programmes et projets environnementaux proposés dans les stratégies d'exécution, notamment du PANA³⁰. Cependant, il faut noter la participation des femmes dans les consultations publiques organisées dans chaque région du pays pour recueillir les solutions d'adaptation au niveau local, car les connaissances autochtones restent très pertinentes dans la recherche de résultats durables.

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II 2006-2010) est la référence actuelle pour toute stratégie dans la mesure où elle intègre toutes les nouvelles directives des programmes et politiques sectorielles. L'intégration de l'axe **Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes** dans la nouvelle version du DRSP, peut être considérée comme une reconnaissance que les cycles naturels peuvent avoir des effets négatifs sur l'économie et les conditions de vie des populations (sécheresses, inondations, invasions acridiennes, pluies hors saisons, etc.).

²⁸ La part du Sénégal dans les émissions mondiales dues à l'énergie est de 4 parts sur 10000 hors biomasse.

²⁹ Communication initiale nationale de 1997

³⁰ Différentes activités sont prévues pour les femmes et les jeunes : bois et pépinières communautaires, micro crédit, formation. PANA 2006.

4. Adaptation des femmes aux changements climatiques

Les stratégies mises en œuvre dans ce domaine à travers le territoire sénégalais sont assez nombreuses et concernent divers domaines dont l'énergie et la foresterie, l'agriculture, l'hydraulique et le commerce. Elles peuvent être considérées comme une contribution au développement durable car ce sont des actions reproductibles à différentes échelles.

Reboisement et énergie

Les femmes se sont investies dans l'adaptation par leurs moyens propres et par le soutien de partenaires, en tirant les leçons de leur vécu difficile dans leurs rapports avec l'environnement. Le reboisement et l'énergie sont privilégiés par les femmes dans la conduite d'activités extra. En effet depuis quelques années, les femmes se sont organisées en associations et groupements d'intérêt économique, conscientes du fait qu'elles ne peuvent compter d'abord que sur elles-mêmes pour sortir de la précarité. Les groupements féminins ont acquis une forte capacité de mobilisation dans toutes les actions entreprises.

Le cas du Regroupement des femmes de Popenguine pour la protection de la nature constitue un cas très patent d'adaptation, développé par les femmes dans un contexte poussé de dégradation des ressources naturelles. Cet exemple a acquis une reconnaissance internationale de par ses résultats très significatifs dans une zone à cheval entre l'océan atlantique (la mangrove) et les sols pierreux plus à l'intérieur. Elles ont pu grâce à leur volonté, attirer des partenaires qui les ont appuyés de manière significative. Le plus de ces femmes est qu'elles sont conscientes de la contribution de leurs réalisations à la lutte contre la désertification, à la protection de la diversité biologique ainsi qu'à l'atténuation aussi minime soit-elle des changements climatiques. La régénération de la mangrove et le reboisement d'une partie de la forêt classée sont des exemples patents.

Quel que soit l'apport des reboisements villageois dans le potentiel forestier national, ils contribuent très favorablement au renforcement des ressources forestières au niveau des villages. Ces reboisements sont souvent le fait de tout un village, mais généralement les femmes en sont les pionnières avant d'être rejointes par les hommes et les jeunes. La valorisation des ressources forestières contribue à la concrétisation de trois objectifs : (i) régénérer les terres, (ii) disposer d'un bois villageois pour la fourniture de bois énergie, et enfin (iii) disposer de ressources financières grâce à la vente des perches périodiquement coupées. Cependant dans certains cas, il faut déplorer la main mise faite par les hommes sur ces reboisements ou sur l'argent issu de la vente du bois.

Pour accompagner le reboisement, des initiatives intéressantes sur la vulgarisation des foyers améliorés et l'accès au gaz butane ont été initiées. Elles ont été mises en œuvre dans le cadre de projets où d'activités de femmes grâce à une solidarité financière basée sur les tontines, cotisations périodiquement allouées à l'une d'entre elles ou à plusieurs à la fois selon le montant disponible. Dans certains villages, des boutiques énergie ou boutiques villageoises ont été mises en place pour rapprocher les produits d'utilité courante, comme le gaz butane, des populations locales.

L'usage de technologies fonctionnant à l'énergie solaire et à l'énergie éolienne ont apporté un plus aux femmes dans la résolution de l'accès à l'eau³¹, la commercialisation des fruits et légumes séchés ainsi que la transformation des produits agricoles.

Agriculture

L'agriculture est investie par les femmes dans un contexte marquée par une fréquence de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, causée par la dislocation des conditions favorables à l'obtention de rendements agricoles substantiels. Cette situation exacerbe la pauvreté des populations et accroît les difficultés des femmes à assurer le bien être et l'équilibre familial. Selon leurs zones de résidence, les contraintes liées à l'agriculture diffèrent très nettement et les femmes contribuent à l'application de solutions opératoires pour mieux les cerner. Les femmes de la communauté rurale de Keur Moussa (Pout) ont longtemps peiné pour tirer un quelconque profit de leurs terres. Grâce à des partenaires externes, elles ont pu acquérir des connaissances nouvelles pour modifier le cours inexorable de la dégradation des terres et améliorer un tant soit peu la qualité des sols et leur productivité.



Photo 5 : Femmes construisant un cordon pierreux anti-érosif



Photo 6 : Ouvrage en progression

Étude de cas 2 : Stratégie d'adaptation des femmes de Pout dans le secteur agricole

La Communauté rurale de Keur Moussa compte 37 villages parmi lesquels 17 sont confrontées à l'érosion hydrique ainsi qu'à la dégradation des terres, cause de rendements agricoles insignifiants. Trois villages (Santhie Sérère, Kessoukhate et Landou) ont été choisis pour une expérience de lutte antiérosive dans le cadre du Programme AgrobioNiayes conduit par ENDA Pronat. Il a été initié avec les populations et les femmes en particulier, des cadres d'échanges qui ont abouti à un diagnostic clair des problèmes et des solutions à apporter contre l'érosion, la disparition des terres arables, le déracinement des cultures et des arbres, le manque d'eau ainsi que l'inaccessibilité des villages. Des comités ont été montés en fonction de chaque priorité à l'instar du comité anti-érosion dans lequel les femmes sont très actives.

³¹ Dans la région de Thiès, les éoliennes de pompage du programme VEV ont libéré les femmes d'une lourde corvée. De par leur expérience, elles sont chargées de gérer la distribution de l'eau, étant conscientes de son importance vitale.

Les actions menées pour contrer la force du ruissellement ont consisté en l'édification d'ouvrages mécaniques de faible pente et de reboisements. Les ouvrages qui suivent les courbes de niveaux consistent en l'édification de cordons pierreux, de diguettes en pierres, de demi-lunes, de fascines végétales, de fosses d'infiltration, de tranchées à ciel ouvert, qui freinent la vitesse de l'eau et l'orientent vers les points d'infiltration.

L'intérêt des femmes pour la lutte antiérosive dépasse les besoins agricoles et trouve son explication dans les difficultés d'accès à l'eau potable dont souffre la zone. S'il y avait une priorisation à faire, elles opéreraient pour une disponibilité accrue des ressources en eaux. Les femmes sont très actives dans l'édification des barrages pierreux. L'impact de ces ouvrages s'est fait très rapidement sentir par le constat direct de la recharge de la nappe phréatique, la création de points d'eau, la stabilisation des sols, la réduction de la vitesse de ruissellement des eaux, le développement végétatif et la diversité du tapis herbacé. La présidente du groupement des femmes a fait le constat suivant : « nous avons constaté qu'il y avait beaucoup plus d'eau dans les puits et nous mettons cette année moins de temps car le puits se recharge sur environ 1 heure à 1.30 heur contre 2 à 3 heures l'année dernière à la même période. Nous allons continuer la lutte antiérosive pour de meilleurs résultats encore ». De même les rendements agricoles se sont améliorés et les femmes ont pu aussi reprendre la commercialisation des plantes herbacée, ce qui n'avait pas été fait depuis longtemps.

Commerce

C'est une activité de plus en plus prisée au Sénégal comme choix stratégique pour les femmes. Elles préfèrent trouver des opportunités dans la vente de céréales, de fruits et légumes et de produits d'usage courant et trouver ainsi les moyens de disposer d'un petit fond propre.

Cependant, la dureté des conditions de vie, les températures changeables au gré des jours, une santé fragile face aux contraintes de la vie, le découragement accru par le fait de ne pas avoir dans la famille un mari, un fils ou un frère immigré qui envoie de l'argent à période fixe, crée un malaise qui pousse les femmes à partir comme les hommes s'installer dans les grandes villes. Elles y exercent la vente de céréales, le travail de maison, la mouture de céréales, le nettoyage et dans le pire des cas la mendicité.

Ce déplacement vers les centres urbains est aussi favorisé par l'absence d'initiatives au niveau local qui permettraient aux femmes d'avoir de nouveaux domaines d'occupation plus valorisants et créateurs de richesses. C'est à ce niveau que les partenaires sont interpellés ainsi que les politiques sectorielles de développement pour l'accès des femmes aux facteurs de production, à la santé, à l'éducation ainsi que leur implication dans les sphères de décision. La prise en compte de ces priorités ne ferait qu'impulser d'avantage l'implication active des femmes dans le développement durable même si tous les atouts ne sont pas de leur côté.

Ce ne sont pas seulement le tarissement des puits, la perte de fertilité des sols, l'absence de pluie et la dégradation des ressources naturelles qui poussent les femmes à développer des formes d'adaptation. Les conflits constituent un autre facteur contraignant, en particulier en Casamance au sud du pays, où règne depuis quelques décennies l'insécurité. La situation a obligé les femmes à abandonner la cueillette des fruits forestiers qui leur apportait une entrée d'argent substantielle et à fuir certaines zones dangereuses de production agricole. Elles se sont rabattues sur d'autres activités comme la transformation et la vente des produits de la pêche, jugées moins dangereuses.

5. Conclusions et Recommandations

Il apparaît très clairement que les femmes sont très vulnérables aux changements climatiques dans la mesure où elles dépendent très étroitement des ressources naturelles et de l'environnement pour toutes leurs activités et les besoins vitaux de la famille. Elles se trouvent au centre d'une dynamique évolutive qui crée à leur rencontre des situations de vulnérabilité et de sensibilité très fortes, qui hypothèque la survie de toute une communauté. En effet les femmes sont à l'interface d'un ensemble de situations relatives à la survie de la famille.

Une évaluation plus approfondie de la vulnérabilité des femmes aux changements climatiques peut être faite sur la base des canevas d'évaluation élaborés dans le cadre des Programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA), par l'estimation du degré de vulnérabilité aux risques naturels. Cette estimation sert de base scientifique pour le classement par degré d'acuité des problèmes environnementaux identifiés et classés par les femmes elles-mêmes en leur affectant des scores. La démarche pourrait permettre de renforcer cette étude et de disposer pour le Sénégal d'une évaluation précise des effets des changements climatiques sur les femmes, pour et par elles mêmes.

Malgré que le genre n'ait pas encore émergé dans la démarche nationale sur les changements climatiques, il existe plusieurs pistes pour lui donner une bonne assise en prenant exemple sur les processus de la stratégie de réduction de la pauvreté et sur les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). En effet, le DRSP et les OMD reconnaissent la vulnérabilité des femmes et donnent au genre une bonne place dans la définition des objectifs prioritaires et dans la matrice des mesures (2006-2010) pour le premier.

Cependant, la démarche sectorielle enclenchée dans l'élaboration du PANA Sénégal, a montré une meilleure sensibilité dans la l'intégration du genre, même s'il reste encore de mettre en œuvre une démarche cohérente de mainstreaming du concept dans les politiques sur les changements climatiques. En dehors du niveau politique, des initiatives sont en cours avec les organisations non gouvernementales et les partenaires au développement dont le CRDI pour faire du genre et des changements climatiques un axe de recherche et d'initiatives en Afrique. Le continent est très sensible aux changements climatiques et parmi les priorités actuelles, figure en bonne place l'adaptation qui appelle à la participation à tous les niveaux en particulier des populations locales. Que faire donc à partir de là en termes de perspectives et quelles sont les opportunités.

Recommandations

Le souci de la prise en compte du genre dans les stratégies nationales sur les changements climatiques pour amoindrir, sinon annuler les risques sur la sécurité humaine des femmes, appelle plusieurs recommandations. Il vient d'abord à l'esprit d'interpeller les politiques, les partenaires au développement et les ONG afin d'identifier les voies et opportunités pour soutenir les femmes dans le contexte d'évolution dynamique des écosystèmes.

1. Reconnaître que les femmes de par leur situation de vulnérabilité sociale et économique sont les plus affectées par les changements climatiques, si l'on tient compte de leurs rôles au niveau de la famille et de la société.

2. Inclure la vision genre dans les documents nationaux sur les changements climatiques malgré la référence aux directives du GIEC et de l'IPCC. Les études sur la vulnérabilité et l'adaptation dans certains secteurs sensibles, peuvent déjà servir de cadre pour une analyse plus élargie afin de proposer des options mieux appropriées.
3. Mettre à profit les prochaines étapes sur l'adaptation et la mitigation pour l'application de projets qui incluent pleinement le genre.
4. Tirer profit des initiatives antérieures adoptées dans la mise en œuvre de tous les accords multilatéraux sur l'environnement, de l'exécution des politiques sectoriels ainsi que des projets et programmes environnementaux qui ont donné des réponses à la fragilité des femmes dans l'accès aux ressources. Inscire la démarche dans la perspective du développement durable pour une meilleure cohérence et une continuité des actions.
5. Respecter la mise en œuvre des lignes d'action prioritaire du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté qui fait une grande ouverture à l'intégration du genre dans toutes les étapes de la planification. Il sera tout aussi nécessaire de tenir compte de la situation de précarité des populations dans la définition des stratégies d'adaptation qui seront pensées et mis en œuvre.
6. Parvenir au dépassement du profit politique dans l'appui des femmes en équipements d'allègement des travaux (transformation des produits agricoles, équipements hydrauliques, etc.) en prônant l'approche services énergétiques pour donner une plus-value à leur implication dans la gestion et la valorisation des ressources naturelles.
7. Optimiser la disponibilité énergétique et mettre à la disposition des femmes des services et technologies énergétiques dans tous les domaines d'activités et particulièrement pour la création de richesses.
8. Renforcer les capacités des femmes afin d'accroître leurs dispositions dans la gestion des ressources naturelles et la conduite d'activités économiques en mettant à leur profit les conditions idoines en ce qui concerne l'accès aux facteurs de production, au crédit, à l'énergie, à la santé, à l'éducation, etc.
9. Inclure dans les statistiques, des données spécifiques au genre afin d'affiner l'analyse sur les changements climatiques.
10. Renforcer les acquis et combler le déficit dans la voie de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
11. Poursuivre la recherche en tenant compte des indicateurs des Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) et élaborer la matrice de sensibilité sur les changements climatiques en relation étroite avec les femmes.

Références Bibliographiques

DENTON, Fatma ; **Mainstreaming gender in climate change. Vulnerability, impacts and adaptation viewed through gender lenses.** ENDA TM, COP 11.

DENTON, Fatma ; DIAGNE GUEYE, Yacine; SECK, Emmanuel.- **Des communautés en marge du développement : Energie et pauvreté : Histoires vécues de femmes et d'hommes.**- Dakar : Enda Energie, 2005.- 65p.

DENTON, Fatima ; SECK, Emmanuel et al.- **Le visage de la pauvreté énergétique à travers la femme au Sénégal.**- Dakar : Enda Energie, 2005. – 27p.

DIAGNE, Astou Diop.- **Stratégie Nationale pour l'égalité et l'équité du genre au Sénégal SNEEG 2015.**- Dakar : Ministère de la femme, de la famille et du développement social.- 117p.

DIAGNE, Madiagne. **Impact des Changements Climatiques sur la production alimentaire au Sénégal.** Synthèse des résultats et perspectives ISRA/Agroclimatologie et Télédétection, 8 pages.

ENDA – ENERGIA : **Audit genre dans les politiques et programmes énergétiques – Le cas du Sénégal.** Décembre 2007.

LY, Dr Omar : Vulnérabilité aux changements climatiques du secteur de la pêche. Janvier 2008, Draft.

MALOU, R. **Caractérisation des nappes phréatiques en zones arides et semi arides.** Dakar, ORSTOM: 26 p, 1996.

MALOU R., DACOSTA H., GAYE A., TANDIA A., DIENE M. : **Etude de la vulnérabilité des ressources en eau, mesures d'adaptation et d'atténuation.** Avril 1998

NDIAYE, Gora ; **Impact du changement climatique sur les ressources en eau du Sénégal.** Décembre 2007

NIANG-DIOP Isabelle : **Vulnérabilité des zones côtières.** Contribution à la Communication Nationale du Sénégal.

REPUBLIQUE DU SENEGAL : **Inventaire des émissions de Gaz à Effet de Serre au Sénégal** - Projet GF/4102-92-33. Mai 1994.

REPUBLIQUE DU SENEGAL, MINISTERE DE LA PROTECTION DE LA NATURE, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT : **Communication Initiale du Sénégal à la Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).** Novembre 97.

REPUBLIQUE DU SENEGAL, MINISTERE DE LA PROTECTION DE LA NATURE, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT : **Plan d'action National pour l'adaptation aux Changements climatiques. 2006.**

REPUBLIQUE DU SENEGAL : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES.-
DRSPII : Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2006-2010.-

REPUBLIQUE DU SENEGAL : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES.-
Suivi des objectifs du millénaire pour le développement : un monde meilleur pour tous.-
Dakar : Direction de la planification, Mai, 2004.- 35p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES.-
Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement : Sénégal rapport OMD 2005 : un monde meilleur pour tous.- Dakar : Direction de la planification, Janvier, 2005.- 48p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL : **Stratégie Nationale Initiale de Mise en Œuvre de la CCNUCC.** Octobre 1999.

SAGNA, Pascal et ROUX, Marcel : **Atlas du Sénégal**, édition Jeune Afrique, 2000.

Vulnérabilité de la zone côtière sénégalaise aux changements climatiques. Draft, Janvier 2008.